

Fracture sur la facture d'eau dans l'est parisien

Dossier de la rédaction de H2o
October 2012

Les usagers de Seine-Saint-Denis se rebiffent

C'est une première en France. Après l'annulation par le Tribunal administratif de Montreuil de l'adhésion de la Communauté d'agglomération Est Ensemble au SEDIF - Syndicat des Eaux d'Île-de-France, les usagers de l'est parisien s'empressent de couper les ponts avec la multinationale Veolia, estimant que cette dernière surfacture l'eau du robinet depuis trop longtemps.Â

L'association

Coordination Eau Île-de-France est à l'initiative d'une campagne lancée dans la communauté d'agglomération, incitant les abonnés à demander à Veolia le remboursement de leurs factures d'eau depuis avril 2011, ces dernières n'ayant plus de base légale. "Cette situation totalement lancée nous invite à relancer le débat sur les tarifs de l'eau" explique Jean-Claude Oliva, président de la Coordination. "La facture d'eau en banlieue parisienne est parmi les plus chères de France ; elle est notamment 40 à 58 % plus élevée qu'à Paris, où la distribution de l'eau est dorénavant gérée par une régie publique. Les tarifs du SEDIF ont encore augmenté de 2 % depuis la signature du nouveau contrat avec Veolia. De plus, ces tarifs pratiqués par le Syndicat pénalisent les familles nombreuses puisqu'à partir d'une consommation annuelle de 180 mètres cubes, ces familles payent 20 % plus cher que les autres. Dans le même temps, en dépit des recommandations de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), les grands consommateurs comme les collectivités ou les entreprises continuent de bénéficié d'un tarif progressif, pouvant représenter 60 % d'économie sur leur facture."

Les premières lettres de réclamation ont été envoyées le 3 octobre depuis le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet et Montreuil où a été organisée une conférence de presse. Cette action est soutenue par la Fondation France Libertés : "Partout en France se pose la question du retour en gestion publique" a déclaré Jean-Luc Touly, responsable eau à la Fondation et conseiller régional EELV, en précisant : "Si cette perspective effraie encore certains élus, il n'y a en réalité à ce jour aucun de retour en régie avec reprise des salariés qui se soit mal passé, aussi bien à l'échelle d'une petite commune que d'une grosse." Un député de l'est parisien a rejoint la bataille, en la personne de Razzy Hammadi, député PS de Montreuil-Bagnolet.

La communauté d'agglomération Est Ensemble regroupe neuf villes de la Seine-Saint-Denis : Montreuil, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville, totalisant 400 000 habitants. À l'issue d'une mobilisation citoyenne, la Coordination Eau Île-de-France a obtenu le 31 mai dernier du Tribunal administratif de Montreuil l'annulation du vote de l'agglomération Est Ensemble en faveur de son adhésion au SEDIF, pour le compte duquel opère Veolia.

Coordination eau Île-de-France